

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 2 MARS 2023**

Nombre en exercice : 31  
Nombre de présents : 27  
Nombre de votants : 28

Convocation du 16.02.2023  
Affichage du 16.02.2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux mars, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes Georges Brassens à Tourouvre suite à la convocation du 16.02.2023, affichée le seize février 2023.

Etaient présents : M ANQUETIL Dominique, M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme BRAULT Roselyne, Mme CHAMERET Stéphanie, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M GUYOT Philippe, M HOULLE Pascal, M JUSZEZAK Jean-Claude, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme REVET Evelyne, Mme SAUVANEIX Alexandra, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excusés : M DESCHAMPS Michel, M GUEUGNON Jean-Edouard, Mme LEROY Céline (donne pouvoir à Mme BRAULT Roselyne), Mme RADIGUET Angéline.

Assistait également : M. GRANGE Denis DGS, Mme HEROUIN Sandrine, Mme OREART Patricia, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur COUDRAY Pascal est nommé secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2023.03.016**

**EVOLUTION DU TARIF «PRESTATION REPAS» POUR LA CRECHE DE TOUROUVRE - AVENANT N°3CDCV DES HAUTS DU PERCHE - EHPAD DES LAURENTIDES - PRESTALIM'S**

La CDC de hauts du perche a signé une convention tripartite avec l'EHPAD des Laurentides et Prestalim's en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour la production de repas pour les enfants de la crèche les premiers pas.

Ces repas sont préparés par la société Prestalim's restauration, prestataire de restauration au sein de l'EHPAD par contrat de prestation établi le 14 janvier 2019.

Les parties ont souhaité redéfinir les modalités de ladite convention.

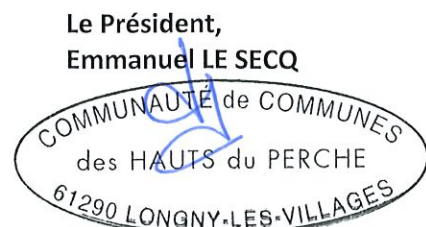
Le présent avenant a pour objet de faire évoluer la redevance d'utilisation à 2,00€ par repas au lieu de 1,89€.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- **D'approuver les termes de l'avenant n°3, tel que joint en annexe.**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer ledit avenant n°3 et tous les documents y afférent.**

*Pour extrait certifié conforme*

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le  
Et publication du*



Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le



ID : 061-200068856-20230302-2023\_03\_016-DE



## AVENANT N°3 CONVENTION DE RESTAURATION TRIPARTITE

Entre :

**EHPAD LES LAURENTIDES**

Situé au Le Portail – 61 190 TOUROUVRE AU PERCHE  
Téléphone : 02.33.25.91.82

Représenté par Monsieur Yvan CARTEL, en qualité de Directeur,

Ci-après dénommé "EHPAD Les Laurentides"

de première part,

Et :

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE**

Située au : 2 rue du Vieux Moulin, Longny au Perche – 61290 LONGNY LES VILLAGES  
Téléphone : 02.33.25.56.00

Représentée par Monsieur Emmanuel LE SECQ, en qualité de Président de la CDC des Hauts du Perche,

Ci-après dénommée " CDC des Hauts du Perche"

de deuxième part,

Et :

**PRESTALIM'S RESTAURATION,**

SARL au capital de 77.000,00 €,

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés LE MANS sous le numéro 521 347 807

dont le siège social est situé au 1, rue du Gobillon - 72220 LAIGNÉ EN BELIN

Téléphone : 02.43.42.27.00 / Fax : 02.43.42.79.85

Représentée par Monsieur Thomas RENAUD, en qualité de Gérant,

Ci-après dénommée "PRESTALIM'S RESTAURATION"

de troisième part,

É T A B L I S S E M E N T   S O U S   A G R É M E N T   E U R O P É E N





Étant préalablement rappelé ce qui suit :

Par une convention tripartite en date du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la **CDC Hauts du Perche** a sollicité et obtenu de l'**EHPAD Les Laurentides** une autorisation de produire des repas pour les enfants accueillis à la **HALTE GARDERIE "Les Premiers Pas"**.

Ces repas sont préparés par **PRESTALIM'S RESTAURATION**, prestataire de restauration au sein de l'**EHPAD LES LAURENTIDES** par un contrat de prestation établi le 14 janvier 2019.

Les parties ont souhaité redéfinir les modalités de ladite convention.  
 Le présent avenant a pour objet la modification des articles suivants.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article I – Tarifs des Prestations (Redevance d'utilisation)

Tarifs Repas Crèche "Les Premiers Pas" - TOUROUVRE			
Tarifs au 01/01/2023	Coût des Prestations	Redevance d'utilisation	TOTAL
	€ TTC	€ TTC	€ TTC
Déjeuner 1 composant (Garniture Seule)	0,83	2,00	2,83
Déjeuner 2 composants (1 Garniture Seule + 1 Laitage)	1,15	2,00	3,15
Déjeuner 3 composants (Entrée + Plat + Garniture ou Plat + Garniture + Dessert)	2,79	2,00	4,79
Goûter (1 Laitage + 1 Compote ou 1 Fruit + 1 Gâteau sec)	0,57	0,00	0,57
Pain (1 par jour)	1,30	0,00	1,30



Toutes les dispositions de la Convention Tripartite, de ses annexes non modifiées par l'effet des présentes demeurent inchangées.

Fait à Laigné en Belin, en 3 exemplaires originaux, le 01 Janvier 2023.

Pour l'EHPAD Les Laurentides,  
M. Yvan CARTEL, Directeur

Pour La CDC des Hauts du Perche,  
M. Emmanuel LE SECQ, Président

EHPAD Les Laurentides  
Le parrain  
41170 Laigné en Belin  
Tél : 02 37 55 31 32  
Fax : 02 37 55 31 33  
d.ehpad@les-laurentides.fr



Pour PRESTALIM'S RESTAURATION,  
M. Thomas RENAUD, Gérant

Envoyé en préfecture le 07/03/2023

Reçu en préfecture le 07/03/2023

Publié le



ID : 061-200068856-20230302-2023\_03\_016-DE